



Genève, le 21 décembre 2015

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Commémoration officielle de la Restauration de la République

En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de république indépendante.

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement cet épisode important de son histoire.

La population est conviée à participer à cette commémoration, qui aura lieu le

jeudi 31 décembre 2015

selon le programme suivant :

- 8h00 : les trois pièces d'artillerie situées sur la promenade de la Treille, sur la promenade de l'Observatoire et sur la rotonde du Mont-Blanc tirent chacune vingt-trois coups de canon, correspondant aux 23 cantons suisses.
- 8h25 : arrivée du corps de musique de Landwehr en musique solennelle sur la promenade de la Treille.
- 8h30 : dernier coup de canon tiré sur la Treille.
- 8h35 : aubade donnée par le corps de musique de Landwehr.
- 8h40 : Ouverture de la cérémonie officielle au pied de la tour Baudet :**
- « Cè qu'è lainô », chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique de Landwehr ;
 - allocution et vœux du président du Conseil d'Etat, M. François Longchamp ;
 - hymne national, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique de Landwehr ;
 - « Aux armes Genève », interprété par le corps de musique de Landwehr ;
 - fin de la cérémonie officielle ;
 - collation offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal et aubade donnée par le corps de musique de Landwehr dans l'angle des rues Henri-Fazy et de l'Hôtel-de-Ville, devant le Café de l'Hôtel de Ville.

9h20 : emmenées par le corps de musique de Landwehr, les autorités et la population se déplacent à la cathédrale Saint-Pierre afin de prendre part au culte officiel de la Restauration (itinéraire : rue de l'Hôtel-de-Ville, place de la Taconnerie, cour Saint-Pierre).

9h45-10h30 : culte de la Restauration.

A l'issue du culte, une aubade est donnée par le corps de musique de Landwehr dans la cour Saint-Pierre et traditionnel concert de carillons.

Pour tout complément d'information :

Mme Florence Noël, cheffe du service communication et information, PRE, tél. 079 343 16 54.